

UN1TÉ

POLICIERS ADJOINTS

les grands oubliés



Le 26/12/2025 a été promulgué le décret 2025-1318 relatif aux compétences des agents de la PN / GN et portant modification du CESEDA (Code de l'Entrée et du Séjour des Étrangers et du Droit d'Asile).

LES POLICIERS ADJOINTS EXCLUS DUDIT DÉCRET

Pour UN1TÉ, les Policiers Adjoints, véritable plus-value au sein de la Police Nationale, sont une fois de plus écartés de ces décisions.

Cette montée en compétence aurait peut-être suscité des vocations dans la lutte contre l'immigration clandestine.

UN1TÉ déplore le manque de considération de l'Administration envers nos collègues Policiers Adjoints.

**Nos collègues P.A. méritent
RECONNAISSANCE et CONSIDÉRATION**

Suivez-nous



UN1TÉ.MI
LA FÉDÉRATION DES SYNDICATS POLICIERS AVEC LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
31/12/2025